

1) Identification de la collectivité qui passe le marché :

VILLE DE MONTBARD - Place Jacques Garcia - BP 90 - 21506 MONTBARD CEDEX

Tel : 03 80 92 01 34 – fax : 03 80 89 11 99 – mail : mairie.montbard@wanadoo.fr

2) Objet de la consultation :

La présente consultation a pour objet un marché de mission de maîtrise d'œuvre pour la « Réhabilitation des Tours du Parc Buffon ».

3) Procédure de passation :

Cette consultation est passée par procédure adaptée en application des articles 4 et 42-2° de l'ordonnance relative aux marchés publics N°2015-899 du 23/07/2015 et de l'article 27 du décret N° 2016 – 360 du 25/03/2016.

La consultation est lancée sous forme de Marché Public Simplifié.

La collectivité peut engager des négociations avec tout ou partie des candidats.

4) Durée du marché : sera à renseigner dans l'acte d'engagement et CCAP

5) Critères de choix :

- Critère 1 : Les délais de réalisation des études,
- Critère 2 : L'offre de prix,
- Critère 3 : Les références pour des projets similaires,

6) Retrait des dossiers :

Le dossier de consultation sera à télécharger sur le site internet : <https://e-bourgogne.fr>, référence e-bourgogne : Montbard-2018-15

7) Conditions de participation :

Chaque candidat aura à produire un dossier complet (y compris pour les cotraitants et sous-traitants), rédigé en français, exprimé en euro, comprenant les pièces suivantes datées et signées par lui :

Pièces de la candidature :

Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 48 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 :

- DC1 et DC2
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Références pour des opérations équivalentes au cours des 5 dernières années, ou DUME (document unique de marché européen)

Contenu de l'offre

- L'acte d'engagement et CCAP : document à compléter, dater et signer par les représentants qualifiés de toutes les entreprises candidates ayant vocation à être titulaires du marché.
- Eventuellement les demandes d'acceptation des sous-traitants, et d'agrément de leurs conditions de paiement (DC4).

8) Date limite de remise des offres : le lundi 4 février 2019 à 12 heures

9) Durée de validité des offres : 120 jours

10) Adresse où les offres doivent être remises :

La réponse électronique est obligatoire, sur la plateforme et sous la référence indiquée ci-dessus.

11) Renseignements :

Pour tout renseignement, le candidat devra en faire la demande via la plateforme e-bourgogne sous la référence indiquée ci-dessus.

12) Procédures de recours :

Tribunal administratif de Dijon, 22 rue d'Assas, F-21000 Dijon. Tel .03.80.73.91.00 – Fax 03.80.73.39.89

13) Date d'envoi de l'avis : 13/12/18

Bon pour insertion

Le Maire
Laurence PORTE

